Clémence Royer à Lausanne : souvenirs

Autor(en): **Royer, Clémence / S.C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-199256

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XLme ANNÉE. — N° 10. FONDÉ PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 8 mars 1902.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Clémence Royer à Lausanne.

Souvenirs.

La femme distinguée que fut Clémence Royer, décédée à Paris dans les premiers jours de février dernier, à l'âge de 71 ans, nous appartenait quelque peu par les séjours qu'elle a faits dans notre pays, le travail intellectuel intense qu'elle y a accompli et la part qu'elle prit en 1860 au concours ouvert par le Conseil d'Etat du canton de Vaud sur la question de l'impôt.

On s'est demandé comment et pourquoi elle était venue en Suisse, ce qui avait pu l'attirer chez nous et quels souvenirs elle y avait laissés.

Quelques pages charmantes, de Clémence Royer elle-même, intitulées « Souvenirs de Suisse », dont la *Semaine littéraire* de Genève (15 février 1902) a eu la primeur, nous racontent l'histoire de son séjour, qui est celle de l'époque héroïque de sa vie, suivant sa propre expression, de la crise religieuse et morale qu'elle y a subie.

Je renvoie à ces « Souvenirs » pour tout ce qui touche à la transformation de la chrétienne en libre penseuse ; je m'en tiens au récit anecdotique en utilisant, avec les souvenirs de Clémence Royer, ceux de quelques personnes, rares aujourd'hui, qui l'ont connue dans l'intimité et quelques souvenirs qui me sont personnels.

« C'est en Suisse — nous dit Mlle Royer — » que s'est décidée ma destinée. C'est la ren- » contre que j'ai faite de la Bibliothèque de » de Lausanne qui l'a rendue possible. »

Clémence-Auguste Royer est née à Nantes, en 1830, dans une famille légitimiste très catholique.

Elle n'avait que six ans quand son père dut quitter momentanément la France, à la suite d'une condamnation politique. Il vint se fixer avec sa famille à Paudex, dans la maison Marcel.

C'est pendant ce séjour, et au cours des promenades qu'elle faisait avec son père, que la jeune Clémence fit connaissance avec la Tour de Gourze. Elle garda de cette vieille tour et de son isolement un souvenir qui devait l'y ramener vingt ans plus tard.

Clémence Royer fut élevée au Sacré-Cœur ; elle se crut à un moment donné une vocation religieuse bien déterminée, à laquelle son père, malgré ses propres opinions religieuses, l'arracha d'autorité et non sans violence.

Elle s'en fut à Paris suivre les cours de la Sorbonne et du Collège de France ; là, elle commença à acquérir cette science qui devait faire d'elle, plus tard, un trésor des connaissances les plus variées.

Des circonstances politiques l'engagèrent, dans l'été de 1856, à quitter la France. Elle était à ce moment en pleine révolte contre l'Eglise romaine, mais non contre le christianisme, qu'elle voulait revivre comme aux premiers siècles. Elle rêva d'une vie d'anachorète studieux et le souvenir d'enfant qu'elle avait gardé de la Tour de Gourze se présenta à elle.

Arrivée à Lausanne presque sans ressources, à la suite de ses générosités en faveur des inondés du Rhône, à Lyon, elle entre en relations avec des darbystes, avec lesquels elle ne put s'entendre pour une nouvelle explication de l'apocalypse, mais qui lui procurèrent du travail à l'aiguille au moyen duquel elle put vivre quelques jours.

Un dimanche matin, elle part pour la Tour de Gourze. La route des Monts de Lavaux n'était pas construite et, dès Belmont, il fallait souvent passer à travers prés. Aussi, arrive-t-elle fatiguée et affamée dans la petite ferme de Praz-Perey, sur le versant méridional du mont de Gourze, à peu de distance de la tour. Les maîtres de céans, M. et Mme Doxat, sauf erreur, lui offrent de partager leur dîner.

En causant avec ses hôtes, elle peut se convaincre bientôt que la Tour, sans plancher ni plafond, n'est pas habitable ; que, fût-elle habitable, elle n'est pas à la disposition du premier venu et que les communes, co-propriétaires de ce vestige des temps anciens, ne consentiraient pas à la louer. Mais l'endroit lui plaît et elle s'entend bientôt avec les maîtres de Praz-Perey qui, pour la somme de vingt francs par mois, lui fournissent la table et le logement.

La table est frugale et le logement n'est pas grand : une vraie cellule de bénédictin, blanchie à la chaux, très propre, avec une fenêtre s'ouvrant sur le magnifique panorama du fond du lac.

En s'installant là-haut, Mlle Royer sait qu'il existe à Lausanne une Bibliothèque cantonale, abondamment pourvue de livres, qu'un service postal régulier peut mettre à sa portée. Elle descend de temps en temps à Lausanne pour consulter les catalogues de la Bibliothèque. Le chemin de fer d'Oron n'existait encore qu'en projet. La course, deux bonnes lieues dans chaque sens, doit se faire à pied. Le retour s'effectue souvent de nuit, par des chemins glacés, où la jeune philosophe glisse à chaque pas. « Je n'avais peur de rien, dit-elle ; » je ne songeais même pas au péril. »

C'est dans ces conditions que, pendant une année, Clémence Royer entreprend bravement de compléter ses études dans tous les domaines. Mathématiques, astronomie, physique, chimie, géologie, histoire, systèmes philosophiques, religieux et sociaux, elle aborde tout avec un égal succès et se met en état, par une étude personnelle, de creuser les questions les plus diverses. C'est là que, suivant l'expression recueillie sur place par le *Courrier de Lavaux,* « les rames de papier fondent » sous sa plume » et qu'elle entre en correspondance avec nos hommes de science, Ch. Secretan, Vogt, Desor, Louis Dufour, etc.

Quoique ses sentiments religieux s'émoussent graduellement au contact de cette science acquise à haute dose, elle discute volontiers religion avec M. le pasteur Faure, de l'Eglise libre de Cully, avec lequel elle restera plus tard en correspondance.

Mais elle sent bientôt le besoin de se rapprocher de son foyer d'information, la Bibliothèque cantonale de Lausanne. Elle quitte son ermitage de Praz-Perey, où elle reviendra passer quelque mois, en 1866 ou 1867, et vient se fixer à Lausanne.

C'est en juillet 1857 que nous la trouvons établie place de la Madelaine, dans le bâtiment le plus voisin de celui de l'Ecole moyenne, à côté du bâtiment des anciens pressoirs de la ville. Elle partage le logement de Mlle Gilliéron, l'une des meilleures régentes que Lausanne ait possédées.

Clémence Royer prend possession, dans les combles, d'une grande pièce où la place ne manque pas pour entasser livres et manuscrits. C'est là qu'elle restera jusque vers la fin de l'été 1863, sauf pendant un séjour qu'elle fit en Belgique de septembre 1862 à mars 1863.

Dès lors, ses visites à la salle de lecture de la Bibliothèque deviennent plus fréquentes. Elle fut certainement la première femme qui franchit le seuil de cette salle, car elle fut la première représentante, à Lausanne, du féminisme dans le domaine des études supérieures.

Il me souvient de l'étonnement avec lequel les habitués de la Bibliothèque virent s'installer, à l'un des bouts de la grande table de travail, une femme jeune encore, à la mise très simple, d'une parfaite dignité d'allures, mais à l'air absolument décidé. Les volumes, autour d'elle, succédaient aux volumes et elle mit souvent à l'épreuve la patience du bibliothécaire cantonal, alors M. le major Lecomte, et de son sous-bibliothécaire, M. Dumont.

Mlles Royer et Gilliéron sortaient régulièrement ensemble, après les classes du soir, pour une petite promenade hygiénique. C'est dans ces promenades, sans doute, que Clémence Royer s'entendit appeler « la petite demoiselle au chapeau de paille ». Petite et fluette, elle l'était il est vrai à cette époque.

La jeune savante n'était pas une rêveuse ; c'était une femme pratique, sachant faire œuvre de ses doigts. Non seulement habile dans les travaux à l'aiguille les plus délicats, elle faisait elle-même ses robes et ses souliers. Elle transforma, de ses mains, en cheminée à coke, une vieille cheminée à bois de la mansarde communale, avec quelques barres de fer et de la terre glaise. C'était tout au début de l'emploi du coke dans notre ville. Détail de la vie matérielle, sans doute, mais bien propre à mettre en évidence les faces multiples de cette extraordinaire activité féminine.

En 1858, elle donne, dans le petit salon de l'ancien Casino, quelques conférences de philosophie, pour dames et messieurs, qui eurent un vrai succès, de curiosité tout au moins. Pour la première fois, à Lausanne, on voyait une femme se présenter en public, à titre de conférencière. Je vois Clémence Royer à sa première séance, assise derrière une petite table, avec quelques livres autour d'elle. Elle était mise très simplement, gantée de blanc. Sans émotion apparente, elle parla pendant une heure, en belle langue bien française, claire et précise.

L'année suivante, elle aborde un cours de *syntaxe scolaire* ou de philosophie générale pour les dames, en quarante conférences, dont la leçon d'ouverture, sous le nom d'*Introduction à la philosophie des femmes*, a été publiée en une brochure de 35 pages (Imp. Larpin, 1859). Clémence Royer, tout en développant le programme de son cours, y malmène le sexe fort, qui a la prétention de connaître seul les hautes études.

Elle reproduit ces conférences dans plusieurs villes de la Suisse romande, de Belgique et d'Italie.

Clémence Royer resta en relations avec plusieurs femmes distinguées de notre pays, Mme Vinet, entr'autres.

Je ne veux pas entreprendre ici l'énumération de tous les travaux qui ont permis à Clémence Royer de s'imposer à l'attention du monde savant, depuis sa traduction, faite à Lausanne, du livre de Darwin, l'*Origine des espèces*, jusqu'à son dernier livre, la *Constitution du monde*, malgré l'hostilité contre laquelle ont eu longtemps à lutter les femmes qui ont voulu aborder le terrain de la science pure, ou de ses applications à la médecine ou au droit.

Je voudrais seulement, pour terminer, dire quelques mots encore de la participation de Clémence Royer au concours de 1860, sur la question de l'impôt, que j'ai mentionné en commençant.

C'était une œuvre hardie, pour une jeune femme, de songer à traiter une question sur laquelle on discute depuis des siècles, sans que la solution soit encore trouvée. On a dit qu'elle avait partagé le prix *ex æquo* avec Proud'hon. Cela n'est pas exact.

Aux termes du concours, il devait être délivré un prix de 1200 fr. et deux accessits de 800 fr. aux auteurs des mémoires qui satisferaient au programme. En réalité, et comme aucun travail ne remplissait complètement cette condition, il fut délivré cinq accessits, variant de 1000 à 200 fr. Proud'hon obtint le premier accessit et Clémence Royer le troisième.

Malgré cette différence de classement dans l'échelle des récompenses, le mérite de Clémence Royer était grand. Le concours avait produit quarante-cinq mémoires, dont trente-huit furent immédiatement écartés par le jury d'experts. Des sept autres, celui de Mlle Royer est le premier dont le rapport s'occupe.

Le rapporteur du jury, l'économiste Cherbuliez, membre correspondant de l'Institut de France, professeur d'économie politique à l'Ecole polytechnique fédérale, etc., etc., caractérise le mémoire nº 32, qui s'est trouvé avoir Clémence-Auguste Royer pour auteur, en disant qu'il est de tous le plus étendu (667 pages, grand format); que « c'est un travail » consciencieux, généralement bien écrit, em» brassant toutes les questions du programme » et les traitant avec une méthode et un ordre » qui ne laissent rien à désirer ». Si, après ce jugement, le rapporteur fait d'expresses réserves sur le système de *Dîme sociale* exposé par l'auteur, il n'en reste pas moins que c'est un beau succès — quand on est femme et que l'on a 30 ans — de mériter de tels éloges.

Peut-être ne les eût-elle pas obtenus si le jury avait su que le mémoire nº 32 était l'œuvre d'une femme! S. C.

Les pâtés de sable.

La terreur des microbes menace de détraquer toutes les cervelles. Voici ce que dit un journal de la Suisse allemande, rédigé spécialement à l'intention des mères de famille. Nous traduisons aussi fidèlement que possible:

« Les jardins publics sont remplis, dans la belle saison, d'enfants qui, armés de petits instruments aratoires, rampent ou sont accroupis sur le sable. Vous les voyez qui creusent des galeries, élèvent des buttes, percent de minuscules tunnels du Gothard ou du Simplon, ou qui, se contentant de singer les boulangers et pâtissiers, font toute sorte de galettes et de pâtés. Ces travaux leur causent une joie infinie et donnent de longs moments de répit à leurs bonnes ou à leurs mères. C'est l'amusement des enfants et la tranquillité des parents. Malheureusement, en maniant leur sable, les chers petits soulèvent une fine poussière qu'on ne distingue pas de loin et encore moins à l'ombre, et ils s'en emplissent les poumons.

» Très malsaine déjà quand elle n'est formée que d'impalpables parcelles de cailloux, cette poussière l'est bien plus encore par les détritus de toute espèce qui s'y trouvent ordinairement mêlés. Elle contient, en effet, presque toujours des parcelles d'excréments d'une quantité d'animaux, des résidus de cadavres d'insectes écrasés par les promeneurs, des restes d'expectorations humaines, provenant souvent de poitrinaires; car les malades pauvres n'ont pas le moyen de faire un séjour à Davos ou à Leysin; leur sanatorium, c'est la promenade publique.

» Ces impuretés, les enfants ne font pas que de les respirer; ils les avalent encore en portant leurs doigts à la bouche ou en mangeant leur pain ou leurs pommes. Sans qu'ils s'en doutent, ils créent ainsi dans leur organisme des foyers de bacilles. Les obliger à se gargariser la bouche journellement ne servirait à rien; c'est là un soin que les tout petits ne peuvent prendre; au reste, les poussières se nichent si traîtreusement que l'eau ne parvient pas à les détacher de toutes leurs cachettes. Pour prévenir tout danger, le mieux est donc de ne plus laisser les enfants jouer avec le sable. »

Ne plus les laisser jouer avec le sable! Pourquoi, tout d'un temps, ne pas proscrire tous les jeux? Ne courent-ils pas journellement le risque d'absorber des microbes en tenant dans leurs bras la poupée, le cheval de bois, le polichinelle, qui ont traîné dans la poussière des planchers ou des promenades? Mais cela encore ne les préserverait pas du contact des molécules dangereuses. Il faudrait les empêcher de se fourrer les doigts dans le nez et la bouche, de se rouler sur le sol, de marcher à quatre, de courir sur les routes poudreuses; les mettre, en un mot, hors d'état de faire le moindre mouvement, les ficeler, sous une cloche de verre, dans une boîte à coton... phéniqué, cela s'entend.

Comme hygiène de l'enfance, ce serait merveilleux, en effet. Seulement, ces diables de microbes ne se cachent pas seulement dans la poussière. Les bactériologues déclarent que les aliments en fourmillent. Ils en ont trouvé dans nos tommes de chèvre, dans les vacherins des Charbonnières, dans les saucisses de Payerne, dans notre petit blanc, dans la bière de la Rosiaz, d'Aigle, de Moudon, de Beauregard et d'ailleurs encore. A les en croire, l'eau des Avants et du Pays-d'Enhaut n'en est pas exempte. Je crois même qu'ils font un grief aux mères de donner le sein à leurs nourrissons sans se servir d'un filtre Pasteur.

Quant à l'air que nous respirons, il y a longtemps qu'on sait qu'il est plein de germes infectieux. Mais où ne se fourrent-ils pas? Les savants les voient à l'œil nu dans les livres que nous prêtent nos amis, dans les poignées de main, dans le baiser de la mère ou de la fiancée. Bref, autour de nous et en nous, tout est vibrions meurtriers, agents délétères, toxiques plus ou moins foudroyants. Conçus et nés dans le poison, le buvant toute notre vie à grands traits, rien d'étonnant à ce que nous menions une existence empoisonnée. Ce qui est moins compréhensible, c'est que l'humanité subsiste encore. Il faut croire qu'elle est pire que les plus effroyables venins, puisqu'ils ne parviennent pas à l'anéantir.

O fanatiques de la désinfection, de la pasteurisation et de la stérilisation, qui nous délivrera de vous! Ce n'est pas le microbe, c'est vous qui êtes le poison de notre vie. Vous nous gâtez la nature, vous troublez nos joies les plus simples et nos plus pures affections. Que la folie du bacille vous emporte!

Quelle race d'hommes prétendez-vous faire des moutards à qui vous défendez maintenant les pâtés de sable? La belle manière de les aguerrir que de leur inspirer dès le berceau la peur de tout ce qui les entoure! Et par quels artificiels amusements remplacerez-vous ces plaisirs qui sont innés chez l'enfant? Vous n'avez donc pas été jeunes et vous n'avez jamais su ce que c'est que de pétrir le sable?

Pétrir le sable, quand on a trois ans et même plus, est une volupté divine. On a devant soi ou sous soi un tas informe, quelque chose comme la terre à son chaos. Les arbres qui l'ombragent, les promeneurs qui passent, la mère ou la bonne, tout cela n'existe plus; on est seul à l'animer. Alors, à genoux sur le monticule, la frimousse sereine, le regard flamboyant d'inspiration, on plonge avec ivresse ses dix doigts dans le sable, on les y baigne comme pour lui communiquer de sa chaleur, de sa vie à soi. Et voici que dans la masse tout à l'heure confuse apparaissent des vallées, des monts, de petits tertres hérissés de tiges, de feuilles ou de fleurs et qui sont des jardins parés, des cailloux blancs qui figurent des maisons, et, tout à côté, plus gros que les maisons et que les montagnes, des gâteaux, des pains de sucre, des animaux et des bonshommes. L'enfant a créé un monde, bien plus beau que celui où nous sommes, un monde féérique devant lequel il demeure en extase jusqu'à ce qu'on l'en arrache pour secouer le sable qui remplit sa robe et ses souliers.

Et c'est ce bonheur-là que vous voulez lui ôter!

Sachez-le, ô tristes pourchasseurs de microbes, le principe des plus nobles facultés, le germe de l'esprit d'initiative, de l'action, de la décision, du jugement, de la poésie et de l'industrie, tout cela est contenu dans l'art de faire des pâtés de sable. V. F.

Une alerte.

L'esprit nouveau règne à l'externat de jeunes demoiselles de madame Lavertu. On y a remplacé l'étude des arts, de la littérature, par celle des sciences exactes. Ces demoiselles, grâce à leur éducation, sont réputées pour ne s'étonner ni ne s'effrayer de rien. En outre, leurs cœurs sont à l'abri de toute entreprise amoureuse, car elles ne considèrent les hommes que comme des bimanes dont la forme générale est celle d'un pain de sucre posé sur sa pointe.

Une des élèves de l'externat, mademoiselle Cléopâtre Avue, fille d'un banquier cossu, s'est rendue célèbre parmi ses compagnes par son opulente chevelure blonde, sa froideur et ses petites expériences sur elle-même: un jour, elle s'est fait au bras une incision pour recueillir une goutte de sang qu'on a ensuite examinée au microscope.

M. le Dr Gédéon Lehérissé, licencié ès-sciences, etc., etc., s'applique par tous les moyens honnêtes à rétablir l'équilibre entre son abon-